



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES
BAS-RHIN

EN BREF N°81

REVUE DE LA DÉLÉGATION UNAFAM BAS-RHIN

JUILLET 2022



Union Nationale des familles et amis
de personnes malades et/ou handicapées psychiques
34 route de la Fédération, 67100 Strasbourg
Tél. 03.88.65.96.40 | 67@unafam.org
www.unafam.org/bas-rhin
Permanences le jeudi de 14h à 16h30

SOMMAIRE

L'édito.....	3
Nos actions.....	4
Les permanences.....	4
Les groupes de parole.....	5
Les formations pour les aidants	7
Les manifestations	8
Vie associative	9
Dossiers thématiques.....	10
Agenda.....	12
À écouter, lire, consulter.....	12
Actualités.....	13
La recherche	14



Chères adhérentes, chers adhérents,

Ces derniers mois, deux événements auront marqué l'actualité en psychiatrie :

☺☺ L'ouverture de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) aux personnes handicapées psychiques qui en étaient exclues.

« La PCH est une aide financière qui permet de prendre en charge des frais liés au handicap de la personne. Son volet « aide humaine » sert à dédommager un aidant familial, à rémunérer une personne en emploi direct ou un service d'aide et d'accompagnement à domicile. C'est une aide indispensable pour le soutien à l'autonomie, la participation sociale, l'accès à un logement, à l'habitat inclusif entre autres ». [Ouverture de la PCH aux personnes handicapées psychiques qui en étaient exclues : une grande victoire ! | Unafam](#)

☺☺ La parution d'un décret d'application relatif à l'irresponsabilité pénale introduisant une petite phrase lourde de conséquences.

Elle précise que l'article 706-120 du Code de Procédure Pénale s'applique « *lorsque le trouble mental ne résulte pas d'une intoxication volontaire de la personne constitutive de ces nouvelles infractions, mais qu'il résulte, par exemple, de l'arrêt par celle-ci d'un traitement médical* ». [Irresponsabilité pénale : un décret d'application inacceptable qui stigmatise les personnes vivant avec des troubles psychiques | Unafam](#)

Au niveau de la délégation, les bénévoles qui la font vivre se sont réunis en bureau et en cercle élargi pour échanger sur les actions et les projets en cours ou à venir, notamment :

- ☺☺ Le renouvellement en automne de la formation « Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie »
- ☺☺ Une proposition de journée d'information ou de formation sur la dépression sévère et résistante des aidants
- ☺☺ L'intervention de pairs-aidants pour enrichir certaines de nos actions par leur savoir expérientiel vécu
- ☺☺ Mise en place à l'automne de deux groupes de parole « patients » spécifiques schizophrénies et dépressions sévères (Inscriptions : 06.45.30.10.18)

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un très bel été.

| Michelle Escudié
Déléguée départementale Bas-Rhin

NOS ACTIONS



LES PERMANENCES

PAR TELEPHONE

Quatre bénévoles se relaient pour être à votre écoute 7j/7 au **03.88.65.96.40**

- Juillet : Huguette Joseph
- Août : Michel Adam
- Septembre : Michelle Escudié
- Octobre : Anne Klethi

EN PRÉSENTIEL

Nos bénévoles se tiennent à votre écoute et vous recevront pour vous informer, vous aider et vous soutenir.

STRASBOURG

 34 route de la Fédération, 67100 STRASBOURG

Les jeudis de 14h à 16h. Si ces horaires ne vous conviennent pas, il est possible de convenir d'un autre créneau en contactant le **03.88.65.96.40**.

 **Pas de permanences en présentiel en juillet et août.**

MAISON DES USAGERS (MDU) – CENTRE HOSPITALIER D'ERSTEIN

 13 Route de Krafft, 67150 ERSTEIN

De 14h à 16h, un jeudi sur deux : 21 juillet, 4 et 18 août, 1er, 15 et 29 septembre, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre

| Contact : Astrid Schahl, Tél : 06.38.86.35.40

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES - WISSEMBOURG

 2 rue du Tribunal, 67160 WISSEMBOURG

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, à partir de 14h : 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2022

| Contact : 06.45.30.10.18 ou 67@unafam.org



LES GROUPES DE PAROLE

Les groupes de parole s'adressent aux familles qui accompagnent un proche souffrant de troubles psychiques. La participation aux groupes de parole est libre et gratuite, n'hésitez pas à prendre contact avec le bénévole UNAFAM correspondant du groupe pour de plus amples renseignements.

Groupe n° 1 : Schiltigheim - Dr Rusu, médecin psychiatre

À la Maison des Sociétés, 1 rue de la Patrie à SCHILTIGHEIM

☺☺ De 17h30 à 19h, les mercredis 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 déc.

► Contact UNAFAM : Astrid Schahl, Tél : 03.88.81.19.44

Groupe n° 2 : Strasbourg - Pr Fabrice Berna, médecin psychiatre

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG (Meinau)

Participation d'un pair-aidant au débat

☺☺ De 18h à 19h30, les lundis 11 juillet, 05 septembre, 10 octobre, 12 décembre

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06.27.41.54.67

Groupe n° 3 : Obernai / Molsheim

Dates à venir | ► Contact UNAFAM : Janine Lutzweiller, Tél : 09.64.00.45.06

Groupe n° 4 : Bischwiller - Dr Randrianarisoa et son équipe de psychiatres et cadres infirmiers

Espace Harmonie, ancienne synagogue, salle du rez-de-chaussée, 12 rue Foch à BISCHWILLER

☺☺ De 18h à 20h, les mardis 06 septembre, 04 octobre, 08 novembre, 06 décembre

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06 27 41 54 67

Groupe n° 5 : Sarre-Union / Saverne

☺☺ Les mardis 18 octobre et 20 décembre à 17h – au GEM Renaître, 14 rue Flurer, à SARRE-UNION (Docteur Roos et Mme Atzenhoffer)

☺☺ Les mardi 20 septembre et 22 novembre à 17h – au GEM, Le Phare de Saverne, 1 Quai de l'Ecluse à Saverne (Les professionnels intervenant dans ce groupe varient d'une réunion à l'autre)

► Contact UNAFAM : Michel Adam, Tél : 06.85.30.89.74

Groupe n° 6 : Illkirch-Graffenstaden - Dr Meyer, médecin psychiatre

L'ILLIADÉ (Pôle associatif), 11 Allée F. Mitterrand à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

☺☺ De 18h30 à 20h, les mardis 13 septembre, 11 octobre, 08 novembre, 13 décembre

► Contact UNAFAM : Monique Lafleuriel, Tél : 03.88.39.15.33

Groupe n°7 : Wissembourg - Madame Eymenier, psychologue

A la Maison des Associations et des Services, 2 rue du Tribunal – WISSEMBOURG

☺ De 17h30 à 19h30 les vendredis 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre

Correspondant UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06 27 41 54 67

► GROUPES SPECIFIQUES SUR LES TROUBLES BIPOLAIRES ◀

Groupe n° 8 : Strasbourg - Pr Bertschy et Pre M.F. Bacqué

Groupe ouvert à toute personne intéressée par les troubles bipolaires

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG (Meinau)

☺ De 18h à 19h30, les mardis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre

► Correspondant UNAFAM : Renaud Beraldin

Groupe n° 9 : Strasbourg - Renaud Beraldin, psychologue

Groupe de parole pour les conjoints des personnes bipolaires avec inscription préalable : unafam.conjoints@orange.fr

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG (Meinau)

☺ De 18h30 à 20h, les mardis 27 septembre, 18 octobre, 29 novembre

Groupe n° 10 : Strasbourg - Renaud Beraldin, psychologue

Groupe de parole pour les parents des personnes bipolaires avec inscription préalable : groupe.parents@orange.fr

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG (Meinau)

☺ De 18h30 à 20h, les lundis 26 septembre, 17 octobre, 28 novembre 2022

► NOUVEAUX ◀

► Mise en place de **trois groupes de paroles** à l'automne :

- Sélestat (animé par Nathalie Jaeggi, infirmière cadre),
- Groupe patients spécifique schizophrénies à Strasbourg (animé par Julie Gamper, neuropsychologue),
- Groupe patients spécifique dépressions sévères à Strasbourg (animé par Julie Gamper)

☎ Renseignements et inscriptions : 06.45.30.10.18



LES FORMATIONS POUR LES AIDANTS

Animées conjointement par des professionnels* et des bénévoles de la délégation, toutes nos formations sont **gratuites**, organisées grâce au financement de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Elles sont à destination de tous, adhérents ou non. Le repas de midi est offert.

Toutes les formations se déroulent de 9h à 17h.

**à l'exception de l'atelier PROSPECT, animé par des bénévoles formées.*

👤 **Samedi 1^{er} octobre 2022**

« Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie »

👤 **Samedi 15 octobre 2022**

« Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires »

👤 **Samedi 3 décembre 2022**

« Journée d'information sur la dépression résistante »

👤 **Date à venir**

« Journée d'information sur les troubles psychiques »

👤 **Date à venir (2023)**

Atelier d'entraide PROSPECT

Vous découvrez la maladie d'un proche ? Cet atelier vous aidera à identifier des méthodes pour faire face et à prendre du recul par rapport à la maladie.

Vous trouverez toutes les informations et des précisions sur le contenu de ces formations sur notre site : [Nos formations | Bas-Rhin \(unafam.org\)](#)



📍 34 route de la Fédération, 67100 STRASBOURG

Renseignements et inscriptions : Marine Plantegenet

06.45.30.10.18 / marine.plantegenet@unafam.org



LES MANIFESTATIONS

LA MARCHÉ DU CŒUR

Le dimanche 26 juin, 5000 personnes étaient au rendez-vous autour de Molsheim pour différentes épreuves sportives dont la marche du cœur organisée au profit de l'ADOT 67 et de l'UNAFAM 67. Dans une ambiance festive et décontractée, presque 200 personnes, poussettes et enfants compris, se sont lancées sur une boucle de 9 kms entre Molsheim et Mutzig.



Merci aux bénévoles mobilisés en avant-première pour les préparatifs et à l'année prochaine encore plus nombreux pour participer !

CINÉ-DÉBAT « A LA FOLIE » - CINÉ STAR

Animé par le Pr Berna, psychiatre, Nicolas Heyd, pair-aidant et président de l'association « Au Bon Entendeur » ainsi que notre déléguée départementale, Michelle Escudié, la projection du film « A la folie » d'Audrey Estrougo, a accueilli, mardi 28 juin, près de 110 participants. Un franc succès face à une fréquentation des cinémas en berne depuis la crise sanitaire.



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

Du lundi 10 au dimanche 23 octobre 2022, se déroulera la 33^e édition des SISM sur le thème « Santé mentale et environnement ». Des informations complémentaires paraîtront sur le [site de l'Unafam](#) et vous seront communiquées par mail.

11 octobre	Université de Strasbourg	Stand d'information UNAFAM Avec : le CREHPSY et GP3A
		Conférence "Hygiène de vie et santé mentale" Avec : l'association Troubles psychiques, Tous Partenaires
12 octobre	Illkirch-Graffenstaden	Stand d'information lors de la déambulation à vélos organisée par la Ville d'Illkirch
18 octobre	CPAM à Strasbourg	Stand d'information UNAFAM Avec : le CREHPSY et GP3A
Date à venir A 18h	Haguenau	Conférence en cours d'élaboration Avec : l'EPSAN
20 octobre A partir de 17h	Strasbourg	Nuit de la santé mentale
Repoussée en novembre A 18h	Strasbourg	Conférence sur les initiatives logement et travail avec DARIC, JEFF, RNA Avec : l'association Troubles psychiques, Tous Partenaires
Date à venir	Strasbourg	Marche et déambulations Avec : le GEM Aube et le GEM Club Loisirs

CREHPSY : Centre de Ressource sur le Handicap Psychique
 GP3A : Groupement des Pairs-Aidants Alsace et Alentours
 GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

Semaines d'information
sur la **santé mentale**

EXPOSITION : « DES IMAGES ET DES MAUX »

Du 10 juin au 13 juillet à la médiathèque, 1 place de la Fontaine à HOLTZHEIM

Exposition photographique effectuée par six résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de Holtzheim. Elle a pour objectif de permettre aux résidents d'exprimer leurs émotions et vécu à travers un projet artistique avec la prise de photos, et de sensibiliser le grand public au handicap psychique.



VIE ASSOCIATIVE

Présentation de nouveaux bénévoles lors de la réunion des bénévoles de l'association le mardi 5 avril de 10h à 16h au foyer paroissial de St-Pierre-le-Jeune : **Karine Sturtzer ; Lorette Mathis ; Camille Pierrat ; Morgane Nocente**. Merci à elles, n'hésitez pas à venir compléter l'équipe de bénévoles ! (Contact : 06.45.30.10.18)



DOSSIERS THÉMATIQUES

UN GROUPE DE PAROLE : KEZAKO ?

Vous avez sans doute déjà entendu parler de nos groupes de parole à destination des proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Mais savez-vous en quoi ils consistent exactement ? Nous vous proposons une petite immersion dans un groupe de parole UNAFAM.



Une quinzaine de personnes sont présentes ce soir-là pour assister à la séance animée par un psychiatre et un bénévole UNAFAM. Le psychiatre commence par rappeler les objectifs du groupe de parole : il s'agit d'un groupe d'entraide dans lesquels les participants sont amenés à partager leur expérience personnelle d'accompagnement des malades. Il propose aux participants d'exposer les différentes questions auxquelles ils se trouvent confrontés. Les thématiques abordées sont très diverses :

- 🗨️ **Le travail** : *Quelles possibilités s'ouvrent à mon fils pour reprendre une activité professionnelle ?*
- 🗨️ **Le logement** : *Ma fille n'arrive pas à vivre en logement autonome, quelles alternatives s'offrent à elle ?*
- 🗨️ **La prise en charge médicale** : *Comment faire lorsque le malade refuse de se rendre à ses rendez-vous médicaux ? Quel est le rôle de l'équipe mobile ? etc.*

Le psychiatre commence par demander à l'ensemble des participants s'ils ont des éléments de réponse, afin que les personnes qui ont déjà été confrontées à des situations similaires puissent partager leur expérience. Le psychiatre et le bénévole UNAFAM viennent apporter une expertise complémentaire.

Certains participants ne sont pas venus avec des questions, mais souhaitent tout simplement partager un témoignage personnel avec le reste du groupe. Ils exposent des situations complexes, face auxquelles ils se sentent démunis, et expriment leur inquiétude vis-à-vis de leur proche malade. Ils n'attendent pas de réponses, ni de conseils, mais tout simplement une écoute attentive et bienveillante de la part des autres participants. Ces moments de partage, tels des bouffées d'oxygène, procurent un réel soulagement aux personnes concernées par ces situations difficiles.

Une fois la séance terminée, chacun semble y avoir trouvé son compte. Certains participants prennent encore quelques minutes pour échanger entre eux ou poser des questions au bénévole UNAFAM. On se retrouvera dans un mois, pour poursuivre le travail d'entraide et continuer d'avancer ensemble.

| Pauline Borde

LES MODES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE - RÔLE DU JUGE DES LIBERTES ET DE LA DETENTION (JLD)

Il existe 3 modes d'hospitalisation et de prise en charge en psychiatrie :

- **Les soins psychiatriques avec consentement « soins libres »**
- **Les soins psychiatriques sans consentement à la demande d'un tiers** (très souvent les proches parents ou fratrie)
- **Les soins psychiatriques sans consentement à la demande du Préfet**

Il est majoritaire très difficile de faire hospitaliser son proche malade avec son consentement. Ainsi, Le recours aux soins sans consentement s'avère fréquent et la démarche souvent très difficile voire culpabilisante. Cependant :

- **Ne pas agir** conduit à mettre son proche souffrant en danger pour lui-même et autrui
- **Agir** permettra à votre proche de bénéficier d'un traitement adapté à son état de santé

⚖️ ADMISSION EN SOINS A LA DEMANDE D'UN TIERS

La décision d'admission est prise par le Directeur de l'établissement d'accueil, notifié au patient et toutes les autorités sont informées (Procureur, Préfet, Commission Départementale des Soins Psychiatriques CDSP). **Deux membres, représentant l'UNAFAM**, siègent au sein de cette commission et veille au respect des procédures d'hospitalisation.

Suite à l'admission, faite à la demande de deux médecins extérieurs à l'établissement, dans **un délai de 24 heures**, et ensuite un **délai de 72 heures**, deux psychiatres distincts de l'établissement doivent confirmer ou infirmer la mesure de soins sans consentement.

Dans un délai de 15 jours, au vu du certificat établi par le psychiatre qui assure la prise en charge du patient, **le Juge de la Liberté et de la Détention (JLD)** doit rendre un avis. Il s'agit d'une **procédure obligatoire** mise en place par la loi pour éviter tout internement abusif. Le tiers ainsi que le patient sont informés de la procédure et peuvent être entendu à l'audience.

⚖️ ADMISSION EN SOINS A LA DEMANDE DU PREFET

La décision d'admission est prise par un représentant de l'Etat, (Maire ou Préfet) pour tout proche nuisant, en raison des troubles qui l'affectent, à l'ordre public.

L'arrêté préfectoral permettra sa prise en charge en milieu adapté et la procédure restera la même

⚖️ PROGRAMME DE SOINS

A l'issue d'une hospitalisation complète avec ou sans consentement, Il peut être proposé au patient un Programme De Soins (PDS). Le programme de soins se traduit

par une prise en charge extra-hospitalière dans le cadre d'une hospitalisation de jour, d'un CATTP (prise en charge à temps partiel), de simples consultations voire d'un suivi à domicile.

Ce moyen de prise en charge constitue un suivi efficace à l'extérieur et a pour objectif l'accompagnement de nos proches souffrant de troubles psychiques vers une réintégration à la communauté. Le PDS constitue un contrat négocié entre le psychiatre et le patient.

👉 **Pour tout renseignement complémentaire, contactez Anne Klethi (bénévole UNAFAM 67) : 07.54.84.17.82**



AGENDA

- Samedi 17 septembre : **Assemblée annuelle**
- Octobre : **Inauguration et ouverture de la Résidence Accueil au quartier St Charles à Schiltigheim** gérée par la Fondation Vincent de Paul. L'association Espoir 67 est associée à ce projet à travers le comité de pilotage, la commission d'admission et le bénévolat au bénéfice des futurs résidents.
- Jeudi 8 décembre : « **Les ateliers du rétablissement** » à l'initiative de Santé Mentale France, de la Fondation de France et en partenariat avec le CREHPSY Grand-Est. [Inscription et programme](#)



À ECOUTER, LIRE, CONSULTER

- Parcours de soins et de recherche dans les Centres Experts de la Fondation Fondamental - [Mon parcours en Centre Expert - YouTube](#)

• Tutelle, curatelle, etc. (nouvelle édition 2022-2023)

Gérard Amable et Véronique Bonpain ; éditions du Puis Fleuri

Ce guide juridique et pratique apporte des réponses concrètes aux questions que se posent les professionnels et les familles en matière de protection juridique des personnes majeures. Il est à jour de la loi « Justice » de 2019, de l'ordonnance "Santé et Social" de 2020 et de la loi « Bioéthique » de 2021.

- **Revue Santé mentale n° 268 mai 2022 : Usagers, partenaires de soins ?**

Pourquoi est-ce si complexe de mettre en œuvre le partenariat avec les usagers de la psychiatrie ?

Guide : Consentement de la personne en situation de handicap

Ce guide, coordonné par le réseau RéGéCAP (Réseau de coordination Champagne-Ardenne Gérontologie et Soins Palliatifs), résulte d'un travail coopératif de personnes en situation de handicap, de professionnels du sanitaire et du médicosocial ainsi que d'aidants. Ces regards croisés en font toute sa richesse !

[livret_consentement_psh_pour_diffusion.pdf \(mdph51.fr\)](http://livret_consentement_psh_pour_diffusion.pdf (mdph51.fr))

Entre deux mondes. Il est possible de se rétablir des troubles schizophréniques

André Moog ; éditeur Edilivre ; parution octobre 2020

Ce récit se veut avant tout un lumineux témoignage d'amour qui formule des propositions pour améliorer la vie des malades et de leurs familles. Car il en existe ! Un livre qui s'adresse à tous les parents ou aidants de personnes handicapées et qui contient aussi, à l'attention des pouvoirs publics et des médecins, de nombreuses observations et préconisations pour améliorer la prise en charge des malades.



ACTUALITÉS

BAROMETRE UNAFAM 2022

Questionnaire : [Baromètre Unafam 2022 \(standmore.com\)](http://Baromètre Unafam 2022 (standmore.com))

Le SOS des psychiatres lancé à la Première ministre

Ils sont psychiatres, internes, psychologues, infirmiers... Et tous lancent un cri d'alerte à la nouvelle Première ministre, Élisabeth Borne, dans une tribune :

"Créons des postes pour éviter le naufrage !"

[Le SOS des psychiatres lancé à la Première ministre \(msn.com\)](http://Le SOS des psychiatres lancé à la Première ministre (msn.com))

Et plus d'informations sur le blog :

[Troubles psychiques-Tous partenaires \(psy-partenaires.blogspot.com\)](http://Troubles psychiques-Tous partenaires (psy-partenaires.blogspot.com))



LA RECHERCHE

RETOUR SUR LE COLLOQUE RECHERCHE DU 8 JUN 2022 ORGANISÉ PAR L'UNAFAM

Thème : « La pair-aidance : une pratique en plein essor »

Après une introduction par Marie-Jeanne Richard, présidente de l'UNAFAM, les intervenants ont apporté leur éclairage sur les différentes pratiques de la pair-aidance en santé mentale dans un parcours de rétablissement et de transmission de l'espoir.

Interventions de la matinée

Les relations entre pairs dans un esprit de réciprocité montrent des effets bénéfiques sur l'estime de soi, une plus grande facilité à adopter des stratégies adaptées pour faire face aux situations difficiles, etc. (*Eve Guérin, sociologue*)

Un nouveau métier, fondé sur l'entraide entre personnes souffrant d'une même pathologie, celui de **médiateur de santé-pair (MSP)**, s'installe dans les secteurs sanitaire, médico-social et social. Une formation à l'initiative du CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé) est proposée aux personnes en rémission totale souhaitant faire bénéficier leurs pairs de leurs savoirs expérientiels, notamment celle dispensée par l'université Paris 13. (*Témoignage de Laurent Lefebvre, médiateur de santé-pair, GP3A : Groupement de Pairs-Aidants Alsace et Alentours, administrateur à l'Unafam*)

Où trouver un pair-aidant ? : Dans les services de réhabilitation psycho-sociale ; il existe aussi des plateformes territoriales de pairs-ressources en santé mentale proposant un pool de pairs-aidants, salariés ou bénévoles, au service des personnes directement concernées par les troubles psychiques et des différents acteurs et portées par des associations comme ESPAIRS, ESPER-Pro.

👉 [Pair Aidants Professionnels Santé Mentale Rhône | Espairs | France](#)

👉 [LA PLATEFORME TERRITORIALE DE PAIRS RESSOURCES | Médiateurs en santé mentale \(esperpro-mediateur.fr\)](#)



Remise des prix Recherche 2022

Deux chercheuses récompensées par l'Unafam : Astrid Chevance (neuroscience) et Lucie Berkovitch (épidémiologie)

[Colloque Recherche Unafam](#)

Interventions de l'après-midi

Témoignage de pair-aidance par Luc Vigneault présenté par Laurent Lefèvre, vice-

En Bref N°81 – UNAFAM 67

président de GP3A.

Luc Vigneault est le premier pair-aidant connu et rémunéré au Québec et auteur de plusieurs livres dont « Je suis une personne, pas une maladie ! La maladie mentale : l'espoir d'un mieux-être » ; Editeur Performance, 2019

Le CREHPSY des Hauts de France a fait une étude sur « la santé physique des personnes ayant des troubles psychiques » sujet abordé aussi le matin*, avec les mêmes constats.

**Projet Colchic « Comorbidités et parcours de soins somatiques des personnes suivies pour un trouble psychique » co-financé par l'Unafam et la FRC et présenté par Coralie Gandré.*

La formation de médiateur santé pair ou MSP :

Programme du CCOMS de Lille (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé). Depuis 10 ans, c'est une formation en cours d'emploi. Le centre accompagne l'établissement intéressé lors du recrutement d'une personne concernée et stabilisée. Après le recrutement, le médiateur suit une formation de 2 ans à Paris tout en exerçant. Contact : berenice.staedel@gthpsy-npdc.fr

Formation de pair-aidant en santé mentale et neurodéveloppement :

Elle s'effectue à l'université de Lyon 1 et au centre ressource de réhabilitation psychosociale des troubles psychiques et troubles du spectre autistique. L'instigateur, le Pr Nicolas Franck, affirme que tous les moyens doivent être mis en place pour un vrai rétablissement : les thérapies psychosociales, les soins médicaux, l'accompagnement social, la participation des pairs-aidants et les programmes psychoéducatifs destinés aux familles. C'est cette convergence des pratiques qui permet le rétablissement.



👉 [DU de pair-aidance en santé mentale et neurodéveloppement - Centre ressource réhabilitation \(centre-ressource-rehabilitation.org\)](https://www.centre-ressource-rehabilitation.org/)

👉 voir aussi le blog : <https://entantquetelle.com/>

👉 [LEPS - Licence SSS parcours Médiateurs de Santé-Pairs \(univ-paris13.fr\)](https://www.univ-paris13.fr/)

Les perspectives de la pair-aidance (Pr Nicolas Franck)

- Le développement de la pair-aidance s'est accentué durant les dernières années
- Plus de 200 pairs-aidants sont en exercice en France
- De nombreuses vocations : 250 candidatures au Diplôme Universitaire (DU) *Pair-aidance en santé mentale* pour la promotion 2020/2023

| Michelle Escudie – Françoise Malavielle

Très belles vacances à toutes et tous !



L'édition de « EN BREF » a été rendue possible grâce au soutien de :



Comité de rédaction : Pauline Borde, Michelle Escudié, Anne-Marie Fonteneau, Anne Klethi, Agnès Laverdure, Françoise Malavielle et Marine Plantegenet | **Mise en forme graphique** : Pauline Borde, Marine Plantegenet et Serge Ramez | **Pictogrammes** : flaticon.com | **Site Internet et** www.unafam.org/bas-rhin : Marine Plantegenet | **Imprimé par l'Entreprise Adaptée de R.N.A.** : Serge Ramez et Patricia Ferrer